



Communiqué de presse, le 23 août 2019

Palmarès du Point 2019

La Clinique Juge classée à la 21^e place des meilleures cliniques françaises et en tête de file pour l'ophtalmologie

Après avoir fait son entrée dans le tableau d'honneur des 50 meilleures cliniques françaises en 2018, la Clinique Juge gagne plusieurs places au classement 2019 par rapport à 2018. Les plus fortes progressions concernent en particulier l'ophtalmologie, où la clinique marseillaise renforce sa position d'acteur incontournable en **région Sud, classée N°1 pour le traitement du strabisme, la chirurgie de la cornée, le traitement du glaucome et de la rétine.**

La Clinique Juge s'illustre également au classement national pour ces mêmes spécialités : **strabisme (1^{ère} place), chirurgie de la cornée (2^{ème} place), traitement du glaucome (2^{ème} place) et de la rétine (6^{ème} place).**

Pour Anne Léandri, directrice de l'établissement : « *Cet excellent classement honore le travail de notre équipe de 10 ophtalmologues renommés, hyper-spécialisés, et leur savoir-faire en chirurgie. La Clinique Juge dispose de 6 salles d'intervention dédiées à l'ophtalmologie et une bonne partie des interventions se fait en mode ambulatoire, en s'appuyant sur un parcours patient innovant et très court : le fast-tracking.* »

À noter également un très bon classement des autres cliniques du groupe Almaviva Santé en région Sud, notamment pour la chirurgie de la rétine : Clinique Axium (2^{ème}), Clinique Oxford Cannes (3^{ème}).

En orthopédie, la clinique du sport conserve son leadership régional : **N°1 pour la chirurgie des ligaments du genou, du pied et de la prothèse de genou. N°2 pour la chirurgie de la prothèse de hanche.**

« *Ces très bons résultats reflètent l'expertise de nos chirurgiens puisque nous sommes aussi dans le haut du classement national, notamment pour la chirurgie du ligament du genou (5^e) et du pied (7^e). Ils confirment également les bénéfices de l'engagement de la clinique dans la Réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC). La RAAC permet une récupération plus rapide après une opération, réduit les complications et diminue la durée du séjour en clinique* », confirme Anne Léandri.

À noter enfin qu'en **chirurgie dentaire et orale**, la clinique Juge, N°2 en région Sud, confirme l'un des pôles d'excellence du Groupe Almaviva Santé, représenté par 4 de ses cliniques au palmarès pour cette spécialité : Clinique Juge (2^{ème}), Clinique de Vitrolles (3^{ème}), Clinique Axium (4^{ème}) et Clinique Chantecler (5^{ème}).

« *La Clinique Juge poursuit le développement de son pôle stomatologie et maxillo-facial. Ces résultats sont très motivants pour nos équipes* », conclut Anne Léandri.

Almaviva Santé créé en 2007 avec l'acquisition d'un premier établissement à Marseille, s'est développé au travers d'opérations de croissance externe. Quatrième opérateur privé en santé en France, Almaviva Santé gère 34 cliniques en région Sud et en Île-de-France. Il est présidé par Yann Coléou.

Contact presse Almaviva santé : BVM communication – Véronique Molières, 06 82 38 91 32